

p.B.15.51.GB.17 - KR/zü

Le 21 mai 1980

Procès-verbal des entretiens entre M. le Conseiller fédéral
Pierre Aubert et le Ministre d'Etat britannique aux affaires
étrangères, M. Peter Blaker
(dans le cadre de la visite d'Etat de Sa Majesté)

Du côté suisse ont participé à la visite de courtoisie qui a eu
lieu dans le bureau du Chef du Département :

M. le Conseiller fédéral Pierre AUBERT
M. le Secrétaire d'Etat Albert WEITNAUER
M. l'Ambassadeur Claude CAILLAT
M. l'Ambassadeur Anton HEGNER
M. John CLERC (interprète)
Mlle Catherine KRIEG

Du côté britannique :

M. Peter BLAKER, Ministre d'Etat britannique aux affaires étrangères
M. Alan ROTHNIE, Ambassadeur de Grande-Bretagne en Suisse
M. Allen BROWN, Deuxième Secrétaire de l'Ambassade de Grande-Bretagne
M. Colin MUNRO, Secrétaire particulier de M. Blaker

CFA est heureux de constater qu'en dépit du fait que la Suisse ne soit
pas membre de l'OTAN, ni de la CEE, notre pays et la Grande-Bretagne
ont deux lieux de rencontres diplomatiques communs importants, à sa-
voir le Conseil de l'Europe et la CSCE.

Au sujet de Madrid, CFA fait part de son souhait de préparer cette
conférence très soigneusement, de crainte d'un retour à la guerre
froide.



- 2 -

Il faut en particulier déterminer une date fixe pour la fin de la conférence, afin d'éviter qu'elle ne "s'ensable" (ce qui serait du goût de l'URSS) et faire en sorte qu'une conférence sur le désarmement post-Madrid soit organisée.

CFA serait heureux de connaître l'appréciation de la situation de son interlocuteur à propos de l'URSS, vue sur les deux plans suivants :

1. l'URSS face à la communauté socialiste (dans l'optique de la "dissociation" sensible de la part de certains pays de la communauté socialiste)
2. l'URSS, dans le cadre de la situation en Afghanistan. Les conditions d'une retraite honorable existent-elles ? L'intervention soviétique en Afghanistan ne constitue-t-elle qu'un premier pas destiné à préparer un second, dans un, deux ou trois ans ?

M. Peter Blaker fait tout d'abord part des regrets exprimés par Lord Carrington de n'avoir pu accompagner la Reine lors de son voyage officiel en Suisse.

Au sujet de la CSCE, M. Blaker a l'impression que la Suisse et la Grande-Bretagne partagent les mêmes objectifs, mais que leur approche n'est pas identique. Par exemple, au sujet du SRPD, la Grande-Bretagne aurait quelques réserves à émettre. Aussi serait-il nécessaire que des représentants des deux gouvernements puissent approfondir leurs discussions à ce sujet.

Tout comme la Suisse, la Grande-Bretagne est d'avis que les trois corbeilles doivent être discutées à Madrid de façon équilibrée. La Grande-Bretagne souhaite qu'un mandat soit donné à Madrid pour qu'une conférence au sujet de la détente militaire ait lieu, dont les idées devraient être proches de la proposition française sur le désarmement (dans sa phase une ou quelque chose de semblable). La Conférence de Madrid ne doit pas échouer. Le processus de la CSCE doit continuer.

La Grande-Bretagne n'a pas encore arrêté de position fixe, ni quant à la date finale de la Conférence, ni quant au niveau des délégations à envoyer à Madrid.

En ce qui concerne les relations entre l'URSS et les pays du bloc de l'Est, M. Blaker explique que la Grande-Bretagne a coutume de faire une distinction entre l'URSS et les autres pays. La Grande-Bretagne souhaite établir avec les pays satellites des relations aussi normales que possible, notamment dans le domaine du crédit commercial, de la technologie avancée. Cependant, depuis Noël 1979, la Grande-Bretagne a constaté certaines réticences (en particulier de la Pologne), probablement sur instructions de Moscou, à entretenir des contacts entre pays occidentaux et pays de l'Est. Force est de constater que cette tendance change de nos jours. C'est pourquoi la Grande-Bretagne étudie la possibilité de nouer des liens nouveaux, visant à encourager les pays satellites à être plus indépendants vis-à-vis de l'URSS, étant entendu que la Grande-Bretagne a conscience que pareille attitude correspond au désir de ces pays. Et M. Blaker de citer l'exemple de la Roumanie qui a réussi, en politique extérieure, à manifester cette indépendance. Certains pays ont naturellement plus de peine que d'autres à agir comme la Roumanie, d'où certaines nuances dans l'affaire de l'Afghanistan par exemple. La République démocratique allemande a adopté une position assez proche de l'URSS dans cette affaire, la Bulgarie une position très proche. La Pologne a été réticente à donner son appui, alors que la Tchécoslovaquie adoptait une ligne médiane.

Concernant les raisons de l'intervention soviétique en Afghanistan, M. Blaker cite en premier la crainte que le régime d'Amin puisse être renversé par le peuple afghan (en raison notamment d'une gestion brutale, impopulaire et irrespectueuse des règles de l'Islam). Le renversement par le peuple afghan du régime Amin aurait porté un coup fatal au socialisme en général, perspective totalement inacceptable aux dirigeants soviétiques.

M. Blaker estime que la politique soviétique est bien souvent opportuniste, que le destin du peuple soviétique consiste à s'étendre aussi loin qu'il le peut.

- 4 -

Les propos qu'aurait tenus M. Gromyko il y a deux ans, selon lesquels l'URSS est capable de contrôler "the channels of diplomacy" (c'est-à-dire les corrélations des forces dans le monde) sont particulièrement frappants dans ce contexte.

Confrontée à des occasions nouvelles, l'URSS ne peut pas résister à la tentation de s'étendre (son action étant basée sur une combinaison de tradition impériale russe et de doctrine marxiste); l'exemple de l'Angola (en l'absence de réaction américaine) est typique de cette manifestation.

C'est pourquoi la Grande-Bretagne estime important que l'URSS ne soit pas confrontée à l'avenir à de semblables tentations, faute de quoi il faut envisager des sanctions. M. Blaker se félicite de la réaction ferme des pays occidentaux dans l'affaire de l'Afghanistan et se plaît à souligner la promptitude de la réaction de Mme Thatcher prônant le boycott des Jeux olympiques de Moscou, avant même que le Président Carter se soit exprimé sur ce sujet.

Quant aux modalités d'une retraite honorable par l'URSS de l'Afghanistan, elles touchent à l'essence même des propositions britanniques de neutralisation de l'Afghanistan. La proposition britannique d'un Etat neutre et non-aligné pour l'Afghanistan a été souvent mal comprise, du moins à l'origine de sa diffusion. La Grande-Bretagne, au cours des trois guerres qu'elle a livrées avec l'Afghanistan, a glané une vaste expérience. La Grande-Bretagne est convaincue de l'attachement du peuple afghan à un statut de neutralité.

La proposition britannique a été volontairement exposée de manière succincte pour échapper aux critiques de toutes sortes et permettre aux gouvernements intéressés de se prononcer librement à son encontre. Cependant, selon M. Blaker, les trois points suivants méritent d'être soulignés :

1. une déclaration de neutralité et de non-alignement pour l'Afghanistan
2. le retrait des troupes étrangères (c'est-à-dire actuellement de l'URSS)

3. des "assurances" (le mot garantie n'est pas utilisé) que des pays comme l'URSS, les USA, le Pakistan et l'Iran (éventuellement d'autres Etats encore) acceptent le statut de neutralité

La politique étrangère britannique dans l'Asie du Sud-Est pourrait se résumer ainsi : "Elle apporte tout son soutien à l'ASEAN".

Comment se dessine l'avenir du Cambodge ? La Grande-Bretagne pense que l'objectif à atteindre est identique à celui de l'Afghanistan, à savoir un Cambodge neutre qui serait acceptable à ses voisins (ce qui sous-entend le Vietnam, l'URSS, la Chine et l'ASEAN). La Grande-Bretagne doute que les circonstances soient présentement propices à une action politique. Par contre, la solution des problèmes humanitaires au Cambodge (famine, moisson misérable cette année) apparaît comme urgente.

gilt als grüne Kopie

21. Mai 80 17



EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN
DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

S 21. Mai 80 17

p.B.15.51.GB.17. - WI/ra

Bern, den 20. Mai 1980

Bitte dieses Zeichen in der Antwort wiederholen
Prière de rappeler cette référence dans la réponse
Pregasi rammentare questo riferimento nella risposta

VERTRAULICH

- An alle Schweizerischen Botschaften
- An den Ständigen Vertreter der Schweiz beim Europarat, Strassburg
- An die Schweizerische Mission bei den Europäischen Gemeinschaften, Brüssel
- An das Büro des Schweizerischen Beobachters bei der Organisation der Vereinten Nationen, New York
- An die Ständige Mission der Schweiz bei den internationalen Organisationen, Genf
- An die Schweizerische Delegation bei der Europäischen Freihandels-Assoziation und dem GATT, Genf

Kopie an:

Herrn Bundesrat P. Aubert
Herrn Staatssekretär A. Weitnauer
Herrn Generalsekretär J. Martin
Herrn Botschafter R. Bindschedler
Herrn Botschafter E. Diez
Herrn Botschafter M. Heimo
Herrn Botschafter A. Hegner
Herrn Botschafter E. Brunner
Frau Botschafterin F. Pometta
Herrn Botschafter J. Cuendet
Herrn Botschafter H. Kaufmann
Herrn Minister J. Monnier
Herrn Minister J. Zwahlen
Herrn Minister M. Jaccard
Herrn Minister F. Blankart
Herrn Dr. L. Meier
Herrn A. Glesti

Herrn J. Boillat
Herrn Y. Moret
Herrn H. Renk
Herrn R. Heinis
Herrn H. von Arx
Herrn A. Saluz
Herrn M. Krafft
Herrn B. de Riedmatten
Frl. C. Krieg
Herrn A. Bill
Frl. M. von Grünigen
TR/VP/CX/STE/Cp/VL/EA/RS
BD/DD/DIS/CC
Herrn Botschafter C. Sommaruga, EVD
Herrn Oberst W. Mark, GGST, Op, EMD